



Surveillance du marché dans le domaine des machines

Phil PAPARD

Groupe ADCO Machines

La directive Machines couvre une large gamme de produits destinés aux consommateurs et à l'industrie qui présentent des risques importants pour la santé et la sécurité. Elle couvre aussi l'un des principaux secteurs de l'industrie. Pour maîtriser les risques en maintenant la compétitivité, il faut non seulement disposer d'excellentes normes couvrant entièrement les exigences essentielles de la directive machines, mais aussi que ces normes soient respectées, ou qu'un niveau de sécurité équivalent soit assuré par d'autres moyens.

Malheureusement, il ne suffit pas d'avoir une bonne législation et de bonnes normes; la nature humaine est ainsi faite qu'il y a toujours des cas où les règles ne sont pas respectées, que ce soit par ignorance, par incompréhension ou de façon délibérée. Pour que le système fonctionne, il faut une surveillance du marché efficace garantissant la conformité des produits, qu'ils soient fabriqués dans l'UE ou importés.

Si les autorités disposaient de ressources illimitées, la surveillance du marché ne poserait aucun problème. Tel n'est pas le cas, et dans la plupart des Etats membres, les restrictions sont à l'ordre du jour, la règle étant de plus en plus d'user avec parcimonie de l'argent des contribuables et de veiller à ce qu'il soit utilisé à bon escient.

Avec le Règlement et la Décision relatifs à la Nouvelle approche qui entreront en vigueur le 1^{er} décembre 2010, les Etats membres seront tenus de disposer de systèmes efficaces de surveillance du marché et de contrôle des frontières. Le texte traite aussi des outils utilisables à ces fins, en donnant à la Commission la possibilité juridique de contribuer au financement de la coopération entre Etats membres, à travers les groupes ADCO, par exemple, et en prévoyant la mise en place d'une banque de données et d'un système d'information européens pour aider à coordonner la surveillance du marché et limiter les doublons.

On analysera comment améliorer la surveillance du marché par une meilleure gestion des ressources, en utilisant les groupes ADCO pour se mettre d'accord sur des projets ciblés, et l'ICSMS (Information and communication system for market surveillance) pour coordonner les travaux et en assurer le suivi. On verra également comment traiter, grâce à une coopération entre autorités douanières et autorités de surveillance du marché, le problème particulier du contrôle des frontières pour les éléments de machine de grandes dimensions qui ne constituent une machine complète qu'une fois livrés et installés sur site, qu'il s'agisse d'une installation industrielle ou d'un dispositif de levage destiné à être installé chez un particulier.